

De: [REDACTED]
Envoyé: lundi 25 octobre 2021 19:25
À: Plum
Objet: PLUM et Zones Agricoles Protégées

Bonjour,

A titre de contribution, qui je le l'espère sera accueillie comme positive, je souhaiterais qu'une réflexion soit engagée sur ce que j'exprime ci-après.

Etant issu du milieu agricole je comprends totalement qu'il faille d'une part protéger des territoires pour cette profession, et d'autre part 'canaliser" l'urbain afin de ne pas avoir à faire face à une dispersion des réseaux (égouts, ...) ainsi que limiter les interactions parfois agressives entre le voisinage pavillonnaire et les activités agricoles

La première faille que j'identifie tout autant sur le PLUM et les ZAPs et qu'il n'est à aucun moment tenu compte de la nature très inégale des sols en regard et de leur capacité à produire de l'alimentation de proximité. Ces zones me paraissent davantage des décisions "administratives ou arbitraires" qu'une vision à orienter des productions. Mais passons

Le deuxième élément qui malheureusement se constate de visu, c'est que protéger des zones c'est bien, mais trouver des repreneurs est une autre histoire. A l'exemple de Chécy, en dehors de son petit maraîcher et sa vigne conservatoire, le reste n'est pratiquement que céréales, parcelles incultes, ou parcelles de broussailles. Ces 3 derniers aspects sont un pavé dans la mare en regard d'une agriculture nourricière de proximité espérée pour l'agglomération, en l'occurrence majoritairement légumes et fruits

Trouver des bras semble donc davantage le problème global, bien que certains propriétaires je vous l'accorde auraient espéré quelques parcelles constructibles (mais ce n'est pas cela qui bloque tout le processus)

Ce foncier agricole qui par PLUM et ZAP va se voir déconsidéré de toute valeur, disons de 50 à 70 centimes du mètre carré, il ne permettra pas à des petits agriculteurs avec retraite bien inférieure à 1000€ d'espérer à quelque peu améliorer celle-ci (sujet évoqué lors de la réunion ZAP du 21/10 à St Jean de Bray, dont le compte rendu de La Rep du 25/10 relate les fortes tensions)

Probablement idem pour nombre de propriétaires qui ne voudront pas, pour de maigres loyer agricoles, louer ce foncier (à ce jour, et j'en sais quelque chose, le loyer ne paie même pas l'impôt foncier)

Bien sûr pour un porteur de projet, plus ce foncier sera d'un prix bas et qu'il lui est possible de l'acquérir, plus ses chances de réussir en seront améliorées

Alors il me semble tout autant FONDAMENTAL que non seulement les collectivités aident les porteurs de projets agricoles, mais qu'elles aident aussi les propriétaires à se laisser convaincre pour transmettre.

Le but de cette proposition n'est pas de faire dépenser davantage par les collectivités, mais il est de bon sens paysan de penser qu'une caisse de péréquation pourrait être imaginée par une petite taxation du foncier non agricole (et non naturel) qui se négocie par dizaines, voire centaines d'euros du mètre carré. Un abondement incitatif de quelques euros pourrait ainsi être proposé/redistribué aux propriétaires qui accepteraient de transmettre de 50 à 70 centimes du mètre carré à un repreneur. Faute d'équité, ce serait déjà mieux que rien

Il me semble qu'une étude complète des aspects PLUM et ZAP ne devrait pas rester superficielle (bien que déjà difficile j'en conviens) pour simplement délimiter des surfaces, mais aussi intégrer des données comme celles que je vous propose

Personnellement je les ai déjà exprimées à l' élu en charge à St Jean de Braye, ainsi que lors de la présentation de la ZAP par la Chambre d'Agriculture le 20 octobre à St Jean de Braye. Mais je ne suis pas très sûr que la notion de "completed staff work", autrement dit prise en compte de TOUS les tenants et aboutissants d'une situation, ait été comprise par ces gens "de bureau" que je ressens bien éloignés des réalités concrètes et du vécu du terrain agricole

Je vous remercie par avance pour la compréhension que vous aurez sur ces approches, et je reste bien sûr à votre disposition pour tout échange constructif et non polémique sur ce sujet

██████████

Ex Agriculteur sur St Jean de Braye

Pour nous remonter une erreur de filtrage, veuillez vous rendre [ici](#)